

AVIS DE COURSE TYPE RIR

NOM DE LA COMPETITION : **LA SETOISE**

UN ALLER RETOUR EN COURSE ENTRE PORT CAMARGUE ET SETE AVEC DEPARTS DECALES

Dates: Samedi 2 et Dimanche 3 Juin 2018

Lieu : Baie d'Aigues-Mortes

Autorité Organisatrice : Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue

1. REGLES :

La régata sera régie par :

- Les RIR
- Le présent Avis de Course
- La Fiche Course
- La partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV

2. ADMISSIBILITES ET INSCRIPTIONS

2.1 la régata est ouverte à tous les bateaux des classes A B C D R1 R2 R3

2.2 Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.

2.3 Elle est ouverte aux équipages et aux solitaires.

2.4 les concurrents (chaque membre d'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription **leur licence « compétition » de la Fédération Française de Voile (annuelle ou journalière)** valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

2.5 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, SNGRPC, Quai d'Escale 30240 Port Camargue au plus tard le mercredi 30 mai 2018 à 18H00 pour le tarif minoré ou le vendredi 1 Juin à 18h00 pour le tarif normal **ou en se signalant par une inscription par mail dans les mêmes conditions de temps et de tarif.**

3. DROITS A PAYER

3.1 Pour la régata : (attention 20 bateaux maximum)

- 25€ par bateau jusqu'au mercredi 30 Mai
- 30€ par bateau jusqu'au vendredi 1 Juin à 18h00 (date limite pour l'organisation au niveau du club)

3.2 Pour le repas du samedi soir :

- 15€ par personne jusqu'au vendredi 25 Mai à 18h00

4. PROGRAMME

4.1 VENDREDI 25 MAI à 18H00 : LIMITE DES INSCRIPTIONS POUR LE REPAS DU SAMEDI SOIR

4.2 VENDREDI 1^{ER} JUIN à 18h00 : LIMITE DES INSCRIPTIONS POUR LA REGATE

4.3 VENDREDI 1^{ER} JUIN

- De 21h00 à minuit : dégustation de Rhum arrangé au club (2€ le verre, vous pouvez aussi apporter votre bouteille) .

4.4 SAMEDI 2 JUIN

- 9h45 Briefing devant la Société Nautique à Port Camargue
- 10h30 Mise à disposition du comité de course pour la première étape Port Camargue/Sète pour le premier groupe de rating.
A votre arrivée, accueil gracieux au port de Sète, môle Saint Louis.
- 19h30 Proclamation des résultats de la 1^{ère} étape suivie d'un apéritif offert par la SNGRPC à la Société Nautique de Sète ouvert à tous les concurrents
- 20h15 Repas traiteur pris debout (quelques places assises seront disponibles)

4.5 DIMANCHE 3 JUIN

- 9h30 Mise à disposition pour le départ de la seconde étape Sète/Port Camargue pour le premier groupe de rating.
- 17h00 : Remise des prix devant la Société Nautique à Port Camargue (coupes suivant le classement, lots tirés au sort parmi les équipages présents) suivie d'une collation.

5. FICHE COURSE

La fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions

6. CLASSEMENT

- 6.1 Les départs seront décalés suivant les groupes de rating et calculés sur la distance entre Port Camargue et Sète soit 19.5 miles nautiques.
- 6.2 Le calcul du temps compensé donnant lieu au calcul des départs décalés sera donc fait sur le système temps sur distance.

- 6.3 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc.
- 6.4 Ex-aequo : départagés par le classement de la dernière course.
- 6.5 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.6 Le classement de la régata sera effectué par le cumul des points des deux étapes.

7. DECISION DE COURIR

La décision de courir d'un concurrent, de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à une course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).